

LEA

CERAMICHE

Texte pour cahier des charges Collection SLIMTECH DELIGHT 6mm

Fourniture de dalles céramiques en grès cérame laminé LEA Ceramiche Slimtech pour revêtements de sols et murs.

Caractéristiques du produit

Dalles en grès cérame laminé LEA Ceramiche Slimtech, totalement "carbon neutral" (CO₂ généré par le cycle de vie est neutralisé à 100 %), fabriquées en format de 2600x1200mm maximum et en épaisseur de 6mm, obtenues à partir de matières premières d'une grande qualité et pureté (argile claires, fondants feldspathiques et pigments céramiques à rendu chromatique élevé), et réalisées par pressage à sec sur bande de poudres atomisées puis frittées par cuisson industrielle à des températures supérieures à 1200 °C.

Le processus de production innovant de Slimtech permet d'obtenir un produit à la fois léger, plat, flexible, compact, non absorbant, résistant au gel, aux taches, aux attaques chimiques et aux écarts de température ; grâce à l'application de la maille en fibre de verre, le produit est extrêmement résistant et polyvalent, tout en s'adaptant facilement à une multitude d'utilisations dans le domaine de l'architecture.

Conformité aux normes EN 14411-G / ISO 13006-G

La collection Slimtech Delight 6mm est conforme aux réglementations exigées pour le premier choix en Italie et en Europe (UNI EN 14411-G) et au niveau international (ISO 13006-G).

Certifications de qualité et écologiques

Le maintien des caractéristiques du produit est garanti par le système de gestion de la qualité mis en place par LEA Ceramiche dans ses centres de production et certifié selon la norme UNI EN ISO 9001.

La collection est fabriquée dans des centres de production dotés de systèmes de gestion environnementale certifiés UNI EN ISO 14001 (norme reconnue au niveau international) et EMAS (Règlement 1221/09 – système européen de management environnemental et d'éco-audit).

La collection contribue à remplir les critères visant à obtenir les crédits LEED. Le produit ne contient pas de COV (composés organiques volatils) et a obtenu la certification GREENGUARD GOLD. La Déclaration Environnementale Produit (DEP) est disponible afin de communiquer de manière transparente les performances environnementales de la collection Slimtech Delight 6mm en se basant sur l'analyse du cycle de vie (ACV).

Think Zero: les dalles ultra-minces Slimtech sont totalement neutres en carbone et produites avec une technologie innovante pour minimiser l'impact environnemental : le CO₂ généré par le cycle de vie de ce produit a été neutralisé à 100% grâce à l'achat de crédits carbone appartenant à la norme MDP (Mécanisme de Développement Propre).

Caractéristiques antibactériennes

Grâce à la technologie antibactérienne Protect, les carreaux de la série Slimtech Delight 6mm sont dotés d'une protection continue, efficace et durable contre la prolifération des bactéries, testée et certifiée selon les normes ISO 22196 ou ASTM E3031.

Description commerciale du produit			
Entreprise	LEA Ceramiche (Panariagroup Industrie Ceramiche S.p.A.)		
Collection	SLIMTECH DELIGHT 6mm		
Couleurs	CALACATTA ORO, VENATO BIACO, INVISIBLE LIGHT, MARQUINA NERO		
Formats	60X120cm	120X120cm (*)	120X260cm
Surfaces	NAT TOUCH - Recommandé pour les sols des milieux résidentiels. LEV - Recommandé pour les sols des milieux résidentiels et commerciaux moyennement fréquentés. Les surfaces TOUCH et LEV sont recommandées pour les environnements peu sollicités où les performances antidérapantes ne sont pas requises qui ne sont pas soumis à de fortes sollicitations, où la performance antidérapante n'est pas requise. La présence sporadique de petites irrégularités ou de petits points sur la surface doit être considérée comme une caractéristique du matériau et de son traitement particulier. Si le produit est placé en contact direct avec l'extérieur, il est conseillé d'utiliser des produits de protection afin d'éviter la formation de rayures.		
Bords	RECTIFIÉS		
Épaisseurs	6mm - (*) 120x120 également disponible en Slimtech 6plus (6,5mm) renforcé de fibre de verre		



ISO 9001

ISO 14001

EMAS

ULTRATHIN - CO₂ NEUTRAL
ULTRASUSTAINABLE

GREENGUARD
GOLD

EPD

LEED

LEED

ANTIBACTERIAL

CE MARK

MADE IN ITALY

Texte pour cahier des charges Collection SLIMTECH DELIGHT 6mm

Caractéristiques techniques

Type de produit : Grès cérame laminé coloré dans la masse (UGL)

Conforme à ISO 13006-G (Groupe BIa), EN 14411-G (Groupe BIa)

Caractéristique technique		Méthode d'essai	Caractéristiques requises par EN 14411-G / ISO 13006-G Groupe BIa-UGL	Valeurs moyennes SLIMTECH DELIGHT 6mm
Absorption d'eau		ISO 10545-3	≤ 0,5 %	0,1 %
Résistance à la flexion		ISO 10545-4	≥ 35 N/mm ²	50 N/mm ²
Résistance à l'abrasion profonde		ISO 10545-6	≤ 175mm ³	CONFORME
Dilatation thermique linéaire		ISO 10545-8	Caractéristique non prévue	$\alpha \leq 7 \cdot 10^{-6} \text{ } ^\circ\text{C}^{-1}$
Résistance aux taches		ISO 10545-14	Classe 3 min.	5 RESISTENTE (NAT) ≥ 3 (LEV, TOUCH)
Résistance à l'attaque chimique (*)		ISO 10545-13	Tel qu'indiqué par le producteur	LA, HA RESISTENTE (NAT) LB, HB (LEV, TOUCH)
Résistance au gel		ISO 10545-12	Aucune altération	RÉSISTANT
Caractéristiques dimensionnelles	Longueur et largeur	ISO 10545-2	± 0,3 %, max ± 1 mm	CONFORME
	Rectitude des côtés	ISO 10545-2	± 0,3 %, max ± 0,8 mm	CONFORME
	Orthogonalité des côtés	ISO 10545-2	± 0,3 %, max ± 1,5 mm	CONFORME
	Planéité	ISO 10545-2	± 0,4 %, max ± 1,8 mm	CONFORME
	Épaisseur	ISO 10545-2	± 5 %, max ± 0,5 mm	CONFORME
Résistance au glissement		DIN EN 16165 – Annex B	-	R9 (NAT)
		BCR-TORTUS	-	$\mu > 0,40$ (NAT)
		ANSI A326.3	-	ID - DCOF≥0.42 (Dry) (NAT, LEV, TOUCH) IW - DCOF≥0.42 (Wet) (NAT) IW+ *** (NAT)
Nuançage		ANSI A 137.1	Tel qu'indiqué par le producteur	V3
Réaction au feu		EN 13823	CPR (UE) 305/2011, 2000/147/CE, UNI EN 13501-1	Classe A1 (mur)
		EN 9239-1		Classe A1 _f (sol)
Conductivité thermique		EN 12524	-	$\lambda = 1,3 \text{ W/m } ^\circ\text{K}$
Joint minimum recommandé (**)		Interne	-	1mm (mur) 2mm (sol)

(*) Exception faite de l'acide fluorhydrique et de ses dérivés.

(**) Sauf indication contraire des instructions de pose nationales. Quoi qu'il en soit, il revient à la Direction des travaux de décider de la largeur des joints.

(***) à l'exception des zones caractérisées par un plus grand risque de glissade (comme les douches publiques, les piscines intérieures, etc.).